

Champigny, le 25 juin 2004

## **LETTRE AUX ADHERENTS No5**

### **FAITS MARQUANTS DU DEUXIEME TRIMESTRE 2004**

#### **1. LE TRI SELECTIF**

*Nous sommes intervenus une nouvelle fois en mai auprès de la Communauté de Communes suite à l'annonce d'une nouvelle distribution gratuite de sacs en polyéthylène noir « pour améliorer le service de ramassage des ordures ménagères », sans aucune instruction ou information quant à la nécessité de systématiser les apports volontaires aux points de collecte ou déchetteries des papiers, verres, plastiques, huiles, etc. et de conserver en compost vert dans son propre jardin les déchets verts. Cette pratique nous paraît totalement inappropriée puisqu'elle conforte les gens à mettre dans un seul sac fourre-tout et opaque l'ensemble de leurs rejets sans incitation à trier. Elle ne va pas dans le sens de la loi du 13 juillet 1992 qui prévoit que seuls peuvent désormais être admis dans les centres d'enfouissement les déchets non valorisables ou non recyclables. Cette mesure nous paraît ne pas servir la bonne cause de l'environnement ; elle profite uniquement à la société de ramassage qui trouve son travail facilité, si tant est que les gens utilisent les sacs fournis à en constater les différents autres réceptacles qui restent encore utilisés. Par cette pratique, la collectivité contribue de plus à l'enfouissement annuel de plus de 25 tonnes (plus de 400.000 sacs à 60g l'unité) de matière non décomposable dont la durée de vie est encore accrue par le fait d'avoir retenu une matière dont la couleur est la résultante d'une charge « noir de carbone » assurant une résistance à l'ultra violet solaire accrue.*

#### **2. LE CENTRE D'ENFOUISSEMENT**

*Notre demande au Sous-préfet de réunir la Commission Locale d'Information et de Surveillance (CLIS) a porté ses fruits puisque une réunion a eu lieu le 9 avril. Les deux représentants de l'ACEP membres de la CLIS, Pierre FAVRY et Alain LE LUEZ, étaient bien sûr de la partie. Cette réunion a montré que beaucoup restait à faire pour obtenir le respect de la réglementation et arrêter les nuisances multiples qui pèsent sur l'environnement et les habitants alentours, à court mais encore plus à long terme.*

*Suite à la condamnation de l'Etat en décembre 2003 pour ne pas avoir fait respecter la réglementation à la décharge de Champigny, un arrêté préfectoral portant prescriptions complémentaires à la société exploitante COVED a été signé le 28 avril 2004, soit quelques jours avant l'expiration du délai de quatre mois imposé par le tribunal.*

**Important : Cet arrêté fait obligation à l'exploitant de recevoir et consigner par écrit les avertissements et plaintes sur les nuisances olfactives. Nous invitons nos adhérents à une extrême vigilance et à signaler toute nuisance, toute odeur suspecte, fumée ou tout autre phénomène paraissant anormal en provenance de la décharge. Voir ci-joint modèle de lettre que nous proposons à cet effet.**

### 3. LA RESTAURATION DE L'ÉGLISE St MARTIN

*Le permis de construire pour la première tranche de travaux - concernant la reprise des fondations en sous-œuvre et la restauration du clocher - a été accordé. Les appels d'offres ont permis d'attribuer les lots de Maçonnerie, Cloches et horloge, Paratonnerre, Vitraux à des entreprises pour un total de 600 000 € ; pour des raisons inconnues, les lots Charpente, Couverture, Menuiserie, qui représentent un budget estimé de 230 000 €, n'ont pas encore pu être alloués : on nous dit qu'ils doivent être négociés. Nous sommes en contact avec la DRAC (Direction Régionale des Affaires Culturelles) qui affirme quant à elle que les travaux doivent commencer. On se demande quand le Maire de Champigny va enfin déclencher le démarrage des travaux de cette première tranche !...et planifier les tranches suivantes. Il est à noter que si l'église avait été régulièrement entretenue durant les précédents mandats de notre maire, la restauration n'aurait pas été si lourde en dépenses aujourd'hui.*

### 4. LE RACCORDEMENT ADSL DE NOTRE VILLAGE

*Notre recensement des demandes potentielles de raccordement à l'ADSL n'a pas dépassé les soixante dix réponses : une lettre d'information et de remerciements a été adressée à tous ceux et toutes celles qui ont répondu à notre appel. Le déficit de réponses pour atteindre les cent raccordements requis est à mettre au compte des élus et de la municipalité. En ne répondant pas à notre appel, la municipalité a fait capoter notre projet de faire changer les priorités de France Telecom et d'obtenir un raccordement ADSL rapide pour Champigny. Il faudra maintenant attendre. Cependant, merci à tous ceux qui ont répondu à notre appel et partageons l'optimisme de notre maire qui annonce un raccordement de notre commune pour fin 2004 (cf compte rendu du conseil municipal du 29 mai 2004).*

### 5. LES NUISANCES SONORES DES AVIONS

*L'association NANAC milite pour que le niveau des avions en approche d'Orly soit remonté. Nous avons apporté notre soutien à cette organisation, car force est de constater que les avions sont maintenant clairement audibles au-dessus de Champigny et que l'augmentation du trafic, les gros porteurs plus bruyants, la dérégulation et la privatisation de la navigation aérienne sont des périls menaçants. Il faut donc obtenir a minima que les avions ne volent plus en dessous de 3000 m au-dessus.*

### 6. LES RANDONNEES PEDESTRES

*En marchant le dimanche 23 mai, avec l'ASEPA et La Persévérante, toutes deux de Pont, on en a appris un peu plus sur l'histoire des mégalithes et des légendes qui s'y rattachent, dont les vestiges sont visibles dans nos forêts à deux pas de Champigny. Après un café de mise en jambes, le parcours d'une distance d'environ 15 km a permis à la soixantaine de marcheurs de tous âges de découvrir des polissoirs de grès datant de l'époque néolithique (20 000 à 2 000 avant J.-C.) avec les commentaires de Pierre Glaizal, historien spécialiste des mégalithes. Un déjeuner sur l'herbe a offert un repos et une détente à la lisière des bois de Chatillon. L'après-midi a été consacré à la découverte des orchidées sauvages de la vallée de la Chailleuse.*

*Tous les vendredis après-midi, l'ACEP marche avec Pierre Favry : rendez-vous Place de l'église à 13h30 (renseignements au 03 86 66 23 04)*

### 7. LES JOURNEES DU PATRIMOINE

*L'exposition aura lieu les 17, 18 et 19 septembre : réservez ces dates !*

*Elle portera cette année d'une part, sur l'Art Roman dans l'Yonne, d'autre part, sur l'évocation d'un personnage extraordinaire de Champigny où il mourut en 1969 : Maurice SIZAIRE, architecte, inventeur d'automobiles, artiste peintre.... Homme de génie ! Appel aux témoignages de ceux qui s'en souviennent !*